

PERIODIQUE TRIMESTRIEL

L'ECHO de L'EGOÛT

FEUILLE D'INFORMATION PUBLIEE PAR LA COMMISSION
NATIONALE DE PROTECTION DES SITES SPELEOLOGIQUES asbl.

Janvier 1981

Numéro 11

Editorial

L'Echo de l'Egoût fait peau neuve. Notre feuille d'information sera désormais présentée en quatre pages imprimées en offset dans lesquelles sera inséré un texte plus long, un "document technique" faisant le point d'une question touchant directement la protection des cavernes et des eaux souterraines.

Régulièrement, en plus des informations générales, l'Echo de l'Egoût fera le point des interventions en cours et publiera, région par région, la liste des sites karstiques à protéger impérativement.

Destiné aux groupements spéléologiques mais aussi aux associations de protection de l'environnement, aux mandataires publics et aux services publics concernés, l'Echo de l'Egoût doit jouer pleinement son rôle d'information, éclairant des problèmes ou des situations en général ignorés (parfois volontairement ?) et souvent bien cachés au plus profond des cavernes.

Alors, si vous constatez des cas de pollution, de destruction ou simplement de menace sur les grottes et les chantoires de votre région, de votre ville ou village, signalez les immédiatement

à la CNPSS (par lettre ou par les trois téléphones verts à votre disposition). L'Echo de l'Egoût en fera état : la publicité peut être souvent un moyen de sauvegarde.

Si vous vous sentez plus motivé encore pour la défense de notre patrimoine naturel souterrain, proposez vos services comme délégué local ou régional de la CNPSS !! Ce n'est qu'avec un bon réseau d'animateurs bien implantés en wallonie (et même plus loin !) que l'on pourra, d'une part, surveiller les sites souterrains auxquels nous tenons, et d'autre part, mener campagne auprès de tous ceux que concerne de près ou de loin, l'avenir de l'envers du décor.

La campagne nationale de protection des sites spéléologiques, menée par les fédérations et les groupements de spéléologie sous l'impulsion de la CNPSS, dépasse de loin la défense du terrain de jeu des spéléologues.

Il s'agit de conserver pour aujourd'hui et demain un patrimoine naturel fragile absolument unique et irremplaçable. Il s'agit de lutter contre la pollution aussi croissante qu'inconsciente, de nos sites et de nos eaux souterraines, richesse naturelle indispensable à la vie.

Ce n'est pas un combat de nostalgiques, d'illuminés ou d'opposants perpétuels, c'est un combat d'avant-garde, une participation lucide et constructive des spéléologues, observateurs "privilegiés" des pollutions et destructions du monde souterrain, un changement d'attitude d'une société inconsciente de la nature.

Un combat... avec vous ?

Som- maire

- P.1 Editorial
- P.2 Dernières nouvelles
- P.3 Echos de France
- P.5 à 11 Essai pour un politique globale de défense des sites souterrains.
- P.12 à 14 Listes d'adresses C.N.P.S.S.
- P.15 Petites nouvelles
- P.16 Téléphones verts
- Chroniques du vandalisme en 1780

Dernières nouvelles

L'EXPO EST RETROUVEE grâce à l'Abbé ATTOUT.

Elle se trouvait dans une école A Erquelinnes, l'étudiant qui l'avait "empruntée" a quitté l'établissement fin juin, sans plus s'en préoccuper; la direction de l'école non plus !!!

Rappelons que l'expo avait été prêtée fin juin à un groupement qui devait la présenter durant le w-e dans une école.

Le prêt avait été fait dans des circonstances inhabituelles et les coordonnées de l'emprunteur ayant été égarées, quatre mois plus tard, plus personne n'avait plus eu de nouvelles de l'expo.

Rochefort

ROCHEFORT : PLUS D'EGOUT DANS LA LHOMME SOUTERRAINE ?

Un réseau de collecteurs menant les eaux usées à une station d'épuration est en cours de construction à Rochefort.

Un collecteur reprendra les eaux usées de l'égout coulant depuis des années dans l'aiguillage du Thier des Falises et polluant la Lhomme souterraine encore inconnue ! Très bien !

Mais sur les plans de l'INASEP (Intercommunale Namuroise de

Services Publics) figure aussi une proposition de tracé de collecteur à brancher sur l'égout se déversant dans la doline Challes, derrière l'Athénée.

Or, il paraît que ce tronçon ne serait pas construit. Le cloaque du Trou Challes (menant aussi à la Lhomme souterraine et contigu à une des plus belles dolines de Belgique (La Fosse aux Ours)) ne méritait donc pas l'assainissement ?

La CNPSS vient d'intervenir auprès de l'INASEP pour exiger la suppression de cet égout dans le cadre des travaux d'épuration en cours.

Disparition de la «Grotte-à-plat-ventre»

(Carte 47/6 - Fontaine l'Evêque)

Cette cavité s'ouvrait au fond d'une doline par un couloir de 9 m donnant accès à 2 salles assez vastes; au fond de l'une d'elle coule un ruisseau.

Au cours d'une prospection, Philippe Bouzet, géologue et Luc Gosseries, géographe, ne trouvant pas de trace de la grotte, ont interrogé les habitants de l'endroit.

Ils ont appris que la doline a été remblayée après avoir longtemps servi de dépotoir. Or le ruisseau coulant dans cette grotte contribue à alimenter la résurgence du ruisseau des Wespes, près du château de Landelies, résurgence aménagée par l'Intercommunale des Eaux du Bassin de Charleroi, et dont les eaux contribuent à alimenter le village de Landelies.

Les habitants se plaignent par ailleurs de la mauvaise qualité des eaux ...

Nouveauté

Alain Baptizet vient de sortir un nouveau film sur la pollution du Karst.

Son titre "Menaces sur les Eaux Souterraines" 16 mm couleurs - sonore magnétique - 24 im/s - Durée : 45 minutes - Diable d'Or du 11e Festival International du Film Alpin et de l'Environnement (Les Diablerets - Suisse).

Fermeture ?

PERE NOEL - GROTTES DE HAN : FERMETURE.

Le conseil de direction de la S.A. des Grottes de Han et de Rochefort a pris la décision de "fermer pour tous la grotte du Père Noël et le réseau Sud".

origine de l'information: C.Y.R.E.S.

Trou Manto Vallée de la Solière

Actuellement, le site serait protégé par le Projet de Plan de Secteur. Mais les patrons carriers n'ont jamais réagi aux propositions émises : protéger toute la vallée, exploiter le plateau en rive gauche (avec bordure tampon).

Vu ces incertitudes "Education et Environnement" soutenu par Madame Anne-Marie Lizin, Echevin de l'Environnement à Huy, ont décidé de lancer une pétition (au moins 300 signatures d'habitants de la commune) qui obligerait le Ministre de la Communauté Française à entamer une procédure de classement d'où une protection provisoire 9 mois, et si le site est classé : une protection définitive !



A Lesves

Il nous revient qu'au lieu-dit "Les Angès" un nouvel égout se jettant dans un chanoir est en construction.

Serait-ce un nouvel exploit des services techniques de la Province ?

Il paraît qu'un plan global d'épuration est à l'étude par l'Intercommunale pour l'Épuration des Eaux, et bien sûr ces mêmes services techniques !

ECHOS DE FRANCE

PROTECTION DES CAVERNES

Protection des eaux souterraines :

Le colloque de Besançon est fixé aux 10, 11 et 12 avril 1980. Consacré à la protection des eaux souterraines, l'animation qui l'entourera (exposition, conférences, films, débats...) abordera tous les aspects de la protection des cavernes. Je souhaite que tous les délégués départementaux et régionaux « protection des cavernes » puissent y assister. Une partie des frais de transport des délégués pourra être prise en charge par la Commission (en faire la demande au directeur).

L'affaire de la grotte de la Croix (Courniou, Hérault) :

Les six pilliers, pour la plupart mineurs de fond à la mine de zinc de Saint-Salvy de la Balme dans le Tarn, qui avaient arraché de la grotte de la Croix environ 300 kg de fleurs d'aragonite (17 caisses) ont été condamnés, le 9 octobre 1979, par le Tribunal de Grande Instance de Béziers à 3 000 F d'amende chacun. La Fédération Française de Spéléologie qui s'était constituée partie civile reçoit le franc symbolique à titre de dommages et intérêts.

Protection des chauves-souris :

Suite à l'enquête du Professeur Brosset à laquelle de nombreux spéléologues avaient participé (inventaires et

comptages), nous apprenons avec satisfaction le vote d'un texte de Loi protégeant les chauves-souris. La France était un des derniers pays d'Europe à ne pas avoir encore envisagé leur protection. Toutefois, cette protection va entraîner certaines restrictions de visite dans les cavités très fréquentées, ou les grottes-dortoirs et nurseries. Je pense que les spéléos accepteront – et comprendront – la nécessité de la protection efficace de cette espèce en voie de régression.

Problèmes d'information :

En remplacement de la journée nationale de protection des cavernes, la Commission lance les « Journées régionales d'information sur la protection des Cavernes ». Les régions sont libres de choisir la date convenable; toutefois le thème devra être un ou plusieurs volets de la protection des grottes : le Karst – les concrétions – les eaux souterraines – les cavernicoles – les libertés spéléos. Un compte rendu devra être adressé à la Commission nationale. Il sera fait état dans *Spelunca* de ces réalisations. Une circulaire spéciale sera envoyée aux régions pour les inciter à organiser très sérieusement ces « Journées », moyen puissant et efficace pour informer le public.

(Extrait de *Spelunca* 1979 N° 4) Claude RAYNAUD

NOTE SUR L'USAGE DES PITONS A EXPANSION ET LE RESPECT DES CAVERNES

Ces quelques lignes paraîtront rétrogrades aux yeux de beaucoup; elles concernent l'usage des pitons à expansion, et plus particulièrement des « spit-rocs », dans l'exploration souterraine au regard du respect et de la protection des cavernes. On se souvient des débats qui ont agité, dans les années trente, les milieux alpinistes lors de l'introduction systématique des pitons dans l'escalade. Je ne ferai l'injure à quiconque d'en rappeler les termes. Lorsque, dans les années soixante, l'usage des « spit-rocs » s'est répandu chez les spéléologues, ceux-ci ne se sont jamais posé la question de savoir à quel point il pouvait bouleverser leur éthique, ni même ne se sont-ils demandé si les nécessités de l'exploration (difficulté des amarrages surtout) exigeaient l'emploi de moyens artificiels pouvant amener une défiguration du milieu naturel. Cette absence de réflexion sur une pratique est une critique fondamentale qu'on peut adresser aux spéléologues.

La question des moyens artificiels me paraît s'imposer peu à peu dans la mesure où la technologie – qui seule nous autorise à faire mieux que nos prédécesseurs – est de plus en plus dévergondée, sophistiquée et irrespectueuse. Aujourd'hui, l'utilisation absolument éhontée des « spit-rocs » qui a prévalu sur celle des amarrages naturels, conduit à se demander jusqu'où le spéléologue peut aller dans sa hargne à enlaidir ce que d'un autre côté il prétend protéger.

On insiste beaucoup sur l'obligation de remporter en surface ses déchets (carbure usagé, ordures) alors même que ceux-ci ne cessent d'augmenter et que la tendance à consteller les parois de ferraille et autres objets disgracieux ne fait que redoubler. Il en va du carbure comme des pitons : après leur usage, ce ne sont que des déchets qu'il convient de retirer. Si on peut, avec des difficultés, ôter un piton d'une fissure, ceci devient impossible – ô technologie avancée – avec une cheville à expansion.

Ici, il convient de rappeler que les spéléologues américains et parfois anglo-saxons évitent au maximum d'utiliser de telles chevilles dans un esprit purement conservateur et protectionniste : « leave nothing but foot-prints », ne cessent-

ils de répéter, et qu'ils recommandent les amarrages naturels. Il est vrai que leurs cordes (Bleu Water III et P.M.I.) leur permettent de respecter cette éthique.

Avant l'apparition des « spit-rocks », quelques spéléologues, ceux de Nice en particulier, utilisaient un autre moyen, celui des broches (cf. *Spelunca*, 1966 : 267-268), que j'ai personnellement toujours trouvé supérieur – globalement – aux chevilles à expansion. On peut en comparer les mérites et défauts respectifs et, en gardant présente à l'esprit la nécessité de respecter la caverne, on peut dire que la broche a l'avantage de pouvoir s'enlever et se remettre à volonté, de permettre des amarrages plus rapides une fois posée, de ne pas obliger à forer un second trou lorsque le premier est devenu hors d'usage, d'être la solution technologique la moins enlaidissante, etc...

On pourrait s'amuser à créer le terme de « spitite » qui désormais remplace l'imagination et à étudier la catégorie socio-économique des spéléo-quincaillers si l'ironie n'était ici déplacée. Qu'on ne se méprenne pas : je ne prêche pas un retour en arrière, ni ne défends un passé révolu. Je vise un excès.

Le problème du respect des cavernes nous concerne tous. Si on limite ce respect à la seule nécessité de remporter en surface son carbure usagé, si on n'en fait pas un **absolu**, on rétrécit singulièrement la portée de notre action protectrice.

D'aucuns peuvent se gausser de notre inquiétude en face de ces micro-défigurations. Nous savons parfaitement que l'arbre peut cacher la forêt et que tout champ est lotissable, mais il faut savoir aussi qu'il y a des domaines où il est dangereux d'introduire des restrictions et des exceptions. On peut tout simplement regretter que les impératifs techniques aient prévalu sur les impératifs éthiques : c'est cette prévalence qui est vraiment au centre de la discussion.

(Extrait de *Spelunca* 1979 N° 4)

Claude CHABERT
47, rue de la Sablière
75014 PARIS

Avant qu'il ne soit trop tard



Un dépotoir dans un chantoir ?
Une autoroute condamnant une grotte, un projet d'égout vers votre trou favori ?
Une grotte ne vit qu'une seule fois et vous le savez !
N'hésitez pas à contacter la C.N.P.S.S. grâce au réseau des téléphones verts, nous verrons ensemble ce que nous pouvons faire.

Téléphones verts : S.O.S. GROTTES
02/736.02.29 (pendant les heures de bureau)
02/375.02.10
02/672.97.98

Petite chronique du vandalisme souterrain à travers les les âges...

Il est impossible de décrire tout ce nous avons vu dans cette salle et dans les petites pièces adjacentes pendant dix heures que nous y avons passées, tant à descendre qu'à observer. Plusieurs morceaux étaient si éblouissants, si réguliers, d'une forme si heureuse qu'ils attirèrent nos hommages; l'enthousiasme excuse tout, et réellement, il se trouve plusieurs morceaux qu'on ne peut décrire et dont nous fûmes ravis: le spath calcaire qui se trouve dans cette grotte est de la plus belle espèce, et doit produire un albâtre précieux.

On aurait voulu tout emporter, et nous pouvons même mériter le reproche d'avoir détruit plusieurs de ces objets de notre respect et de notre admiration. Cette faute est d'autant plus grande que ces morceaux perdent la moitié de leur prix lorsqu'ils sont déplacés. L'humidité qui règne dans ce lieu donne aux productions de la nature un vernis de fraîcheur qu'on ne peut comparer qu'à la fleur d'un fruit qui se perd en le touchant.

" L'EPURATION DES EAUX

EN ZONE RURALE ".

On connaît le sous développement de la Wallonie (et de la Belgique en général) en matière d'épuration des eaux usées et on sait combien cette situation favorise les chantoirs-égouts et la pollution des grottes et des eaux souterraines.

Une excellente brochure de 70 pages réalisée par la Fondation Universitaire du Luxembourg vient d'être éditée par la Fondation Roi Baudouin.

Elle s'obtient sur demande à la Fondation Roi Baudouin, Rue Montagne-aux-Herbes Potagères, 57 - 1000 Bruxelles - Tél. 02/218.45.10.

"Description de la Baume ou grotte des Demoiselles (Marsollier des Vivetières 1780) à Saint Bazille, près de Ganges, dans les Cévennes".